

*Monsieur le Maire et les élus du Conseil Municipal
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.*



La vie à Réau
Octobre Rose à Réau

page 7



La vie à Réau

Réau s'engage dans la cause animale
avec les chiens guides d'aveugles

pages 10 à 12



La vie à Réau

Appel à bénévoles comité de rédaction
Info Réau

page 5

Sommaire

Le Comité de Rédaction

Alain AUZET, Maire

Farid BA IDRIS,
Conseiller délégué au
Conseil Municipal des
Jeunes

Nathalie KLECZINSKI,
Conseillère municipale

Magali MOULINOT,
Service Communication

Françoise PERREAU,
Membre bénévole du
Comité de Rédaction

[Page 1](#) : Mot du Maire

[Pages 2 à 21](#) : La vie à Réau

[Pages 22 à 24](#) : Action sociale

[Pages 25 à 27](#) : Urbanisme et travaux

[Pages 27 à 29](#) : Dossier : Les référents

[Pages 30 à 31](#) : Dossier : Rappel objets encombrants

[Page 32](#) : Dossier : Information Smitom-Lombric

[Page 33](#) : Dossier : Le guide du tri

[Pages 34 à 36](#) : Les services périscolaires

[Pages 37 à 40](#) : La vie associative

[Pages 41 à 44](#) : Info Grand Paris Sud

[Pages 45 à 49](#) : Réau pratique

[Page 50](#) : Les évènements à venir

Remerciements :

Les associations réaltaises /
Christelle BONILLO /
Joffrey ESCARGUEL
/ Karen LAURENT -
UFCV / Angélique
LETACHE / L'école
des chiens guides
d'aveugles d'Ile-
De-France / Virginie
PADUA

Le Comité de Rédaction de l'Info Réau

est un regroupement de bénévoles qui se réunit pour réaliser un bulletin municipal.
Il est ouvert à tous les habitants.
Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer pour écrire les articles, réaliser des interviews.

Rejoignez-nous

Mot du maire



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Décidemment cette crise sanitaire nous prouve qu'à chaque fois que nous la pensions terminée, elle revient inexorablement. Nous devons donc apprendre à vivre avec, en attendant des jours meilleurs.

Pour autant, notre action ne doit pas s'affaiblir, bien au contraire.

Les associations ont repris leurs activités, certes avec des contraintes, mais c'est malgré tout un soulagement de pouvoir enfin nous retrouver.

Je tiens à saluer l'action des services de la commune, dont la tâche est rendue plus compliquée par le contexte sanitaire.

Cette fin d'année, comme nous l'avions imaginé, voit la concrétisation de plusieurs projets engagés depuis des années : l'aménagement d'un parking de 15 places rue Frédéric Sarazin, l'installation d'un poulailler à l'école, et bientôt la fin du chantier France Pierre.

Parallèlement, des projets sont en cours, comme la future mairie, dont le gros œuvre est quasiment terminé, la construction de 29 logements par les Foyers de Seine-et-Marne (FSM) rue d'Ourdy, qui seront livrés fin 2022, ou encore la construction de cabanes à livres par les enfants du CMJ.

D'autres travaux débiteront au cours du 1er trimestre 2022, plus éloignés des habitations. C'est le cas de la station d'avitaillement en bio-GNV et hydrogène construite par ENGIE dans le parc de l'A5, ou du déconditionneur de biodéchets de SEVALOR, accolé au méthaniseur en cours de finalisation.

Ces deux futures réalisations, ajoutées aux panneaux photovoltaïques bientôt installés sur les bâtiments logistiques, montrent à quel point notre commune est en avance sur le sujet de la transition énergétique, et vous pouvez toutes et tous collectivement en être fiers.

Nous avons aussi choisi de ne pas occulter d'autres questions sociétales. C'est ainsi que nous nous sommes engagés pour le bien-être animal ou la biodiversité par la prochaine installation de ruches, pour ne citer que cet exemple.

L'avenir, nous le voulons également plus « participatif ». C'est la raison pour laquelle notre application pour mobiles « MMEP » (Ma Mairie En Poche) vous permet désormais de nous remonter des constatations. Nous pourrions également vous interroger sur divers sujets par des sondages.

Nous avons par ailleurs mis en place des référents de quartiers, que vous pourrez solliciter au quotidien.

En attendant, mes collègues du Conseil Municipal et moi-même restons à votre disposition pour échanger sur les thématiques que vous souhaitez utiles d'aborder.

Je vous confirme que c'est toujours un réel plaisir et une grande fierté d'être votre Maire !

A très bientôt !

Bien fidèlement

Alain AUZET
Maire de RÉAU

La vie à Réau

Désherbage citoyen

C'est sous un beau soleil d'Octobre que nous nous sommes réunis au cimetière communal, afin d'entretenir les allées, d'enlever les mauvaises herbes et de témoigner de notre attachement à nos défunts.

Mais c'est aussi, comme à chaque fois, l'occasion de nous retrouver pour une action solidaire et citoyenne.



Cette matinée du 16 octobre 2021, de nombreux réaltais et réaltaises, des élus, des membres de nos associations communales, ont donné de leur temps pour que notre cimetière se refasse une beauté avant la Toussaint !

Et comme à l'accoutumée, nous avons terminé cette matinée citoyenne par un pot de l'amitié, convivial et bien sympathique.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle matinée citoyenne de désherbage.

Merci à tous de votre venue et de vos efforts pour entretenir notre cimetière !

La vie à Réau

Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale

Madame Dominique DAVID, première adjointe au Maire, a célébré la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale. Ce 11 novembre 2021 fût l'occasion de saluer la mémoire des réaltais Morts Pour la France entre 1914 et 1918. Cela nous a permis, également, de saluer ceux qui ont laissé leurs vies pour notre liberté lors des autres guerres qui ont fait rage dans notre pays.



Pour cette cérémonie, nous avons pu compter sur la présence des élus, du Conseil Municipal des Jeunes, des représentants des associations et de réaltais, venus nombreux. Le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Moissy Cramayel et la fanfare de l'Harmonie de Moissy-Cramayel, nous ont également fait l'honneur de nous accompagner lors de cette cérémonie. Nous remercions également Madame Virginie THOBOR, conseillère départementale, et Monsieur Didier TURBA pour leur présence.



Et pour la première fois depuis le 11 novembre 2019, nous avons pu nous retrouver autour d'un vin d'honneur, après la cérémonie. Un moment de souvenir qui nous a aussi permis de renouer avec nos traditions françaises.



La vie à Réau

URGENT : Réserves de sang trop basses

François Toujas, Président de l'EFS, appelle à une mobilisation générale pour le don de sang. Les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, ont atteint un niveau dangereusement critique. L'Établissement français du sang alerte sur cette situation inédite qui nécessite une mobilisation massive.

L'EFS a besoin des bras des donateurs mais aussi des bras des professionnels de santé : des postes sont ouverts au recrutement. Les professionnels de santé, en particulier les infirmiers, médecins et biologistes, peuvent postuler sur www.efsrecrute.fr

Le rôle des associations de donateurs dans la promotion du don de sang est encore plus clé dans cette situation inédite et urgente : l'EFS s'appuiera sur le soutien de tous les acteurs associatifs du don de sang, et particulièrement les bénévoles de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles.



Pour François Toujas, Président de l'EFS : « Cette situation est inédite, il faut reconstituer les réserves de sang au plus vite. Il en appelle désormais à tous les citoyen(ne)s pour que l'EFS puisse continuer à fournir aux établissements de santé les poches de sang dont ils ont besoin pour soigner les patients.

Les réserves de sang sont aujourd'hui dans un état critique (77 000 poches de globules rouges alors qu'un niveau satisfaisant est de 100 000) et le prévisionnel des prochaines semaines reste très inquiétant ».

La vie à Réau

URGENT : Réserves de sang trop basses

Pour donner votre sang, hors collectes mobiles que nous relayons sur notre site Internet, sur notre application Ma Mairie en Poche et sur notre page Facebook Réau Actualités, vous pouvez vous rendre en ayant pris soin de prendre un rendez-vous avant :

Etablissement Français du Sang

Maison du don / Santépôle

270 avenue Marc Jacquet / 77 000 MELUN

Pour prendre rendez-vous : 01.81.74.23.78 ou sur le site internet :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/2902/sang/30-08-2021>



Crédit Photo : Site de l'Etablissement Français du Sang

Appels à bénévoles comité de rédaction Info Réau



Nous recherchons des réaltais et réaltaises qui aimeraient rejoindre le comité de rédaction de notre journal Info Réau. Nous effectuons deux réunions par trimestre pour concocter votre journal trimestriel.

Pour déposer votre demande : accueil@reau.fr

D'autre part, nous aimerions connaître votre avis sur notre journal communal. Que pourrions-nous améliorer ? Quelles rubriques aimeriez-vous voir apparaître ?

Vous pouvez nous transmettre vos idées et suggestions sur reau.actualites@gmail.com

La vie à Réau

Goûter au Château du Plessis Picard

À l'invitation de Madame Zeghoudi, Monsieur Le Maire, accompagné de Madame Kleczinski, assistaient, le 5 Octobre dernier, à un après-midi d'échanges avec les résidents du Château du Plessis Picard.

Une magnifique rencontre qui permet de créer un lien fort entre les anciens et notre commune.

Nous avons été magnifiquement accueillis par les résidents du Château, heureux d'échanger avec nous sur leurs vies passées. Mais également de nous expliquer combien il faisait bon vivre au Château.

Le grand parc accueille désormais une ferme pédagogique réservée aux résidents, ce qui leur permet de sortir et d'être en contact avec les animaux.

Ce fût un après-midi riche en sourires et en bonne humeur.

Merci à tous de votre accueil si chaleureux !



La vie à Réau

Octobre Rose à Réau

En juin dernier, nous avons été sollicités par Marie-Claire, une habitante d'Ourdy qui nous proposait de participer à un défi pour Octobre Rose.

Le défi, en association avec les Ch'tites Créations Solidaires, une association du Nord de la France, consistait à tricoter de petits carrés roses de 10 cm de côté... Et d'en faire le plus grand ruban de France !

Nous avons décidé de relever le défi et demandé aux réaltais de se mobiliser.

Défi relevé haut la main puisque près de 1000 carrés ont pu être confectionnés et assemblés. Des amis de Brie-Comte-Robert, de Combs-La-Ville et de Moissy-Cramayel se sont joints à nous pour atteindre ce chiffre de 1000 carrés ! Citons également les résidents du Château du Plessis Picard qui ont patiemment assemblé de nombreux carrés roses !



Merci à Marie-Claire, Claude, Lucienne, Denise, Joëlle, Sylvie et sa maman, Juliette, Annick, Nathalie, Méline, Valérie et les résidents du château, Michèle, Catherine, les membres du club de Loisirs de Réau... Toutes les personnes qui ont aidé à ce formidable défi resteront à jamais gravées dans nos cœurs !

Nous réfléchissons déjà à un événement Octobre Rose pour 2022 à Réau (course pédestre, vente de produits roses au profit de la recherche contre le cancer du sein, journée sportive) ... Si vous avez des idées pour créer cet événement, elles sont les bienvenues sur reaujeunes@gmail.com !

La vie à Réau

L'application «Ma Mairie En Poche» évolue

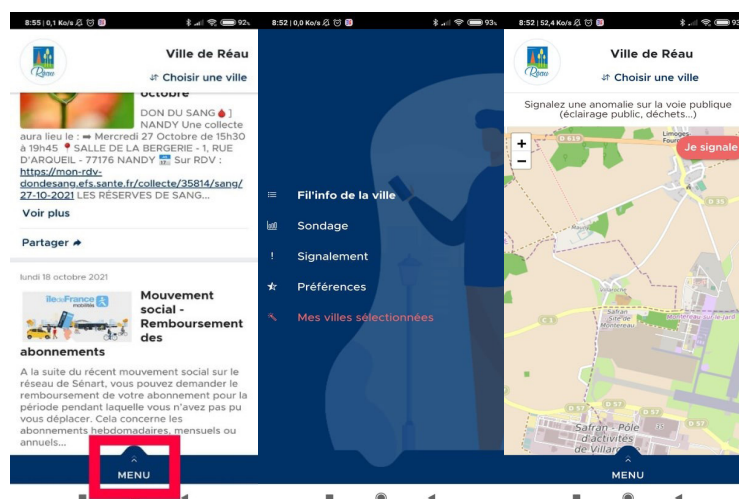


Vous êtes un peu plus de 300 personnes à avoir téléchargé l'application Ma mairie en Poche et c'est un excellent résultat. Nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que l'application est totalement gratuite pour vous et qu'elle vous permet d'être informé en temps réel des événements se déroulant sur la commune (Travaux, coupures d'électricités).

L'application Ma Mairie en Poche s'enrichit de deux nouvelles fonctions :

- Signalement pour vous permettre de nous signaler un arbre tombé, un accident de circulation, un dépôt sauvage ou tout autre événement important et à caractère urgent. Pour faire un signalement, il vous faudra laisser votre nom et votre mail sur l'application afin que nous puissions vous répondre.
- Sondage pour que nous puissions vous soumettre des idées sur l'avenir de notre commune, de notre journal communal ou de tout autre sujet.



Ces signalements ne dispensent pas d'appeler les secours ou de porter assistance aux personnes, si cela s'avère nécessaire.

La vie à Réau

Un poulailler à l'école de La Colombe

À l'école de La Colombe, le 27 novembre dernier, l'entreprise Ecococotte a installé le poulailler de l'école. Une magnifique structure où nos 5 poules se sentiront parfaitement bien et s'épanouiront sur une surface de 50 m² de verdure.

Ecococotte assurera la maintenance et le nettoyage du poulailler, et les poules se régaleront de certains déchets alimentaires provenant de la cantine scolaire.



AVANT



APRÈS

Rappelons que le poulailler a été financé à 80% par le budget participatif de la région Île-de-France. Un coût total d'environ 300€ seulement pour la commune. Ce qui nous permettra d'envisager d'autres projets environnementaux dès l'année prochaine tout en préservant la biodiversité dans notre village.



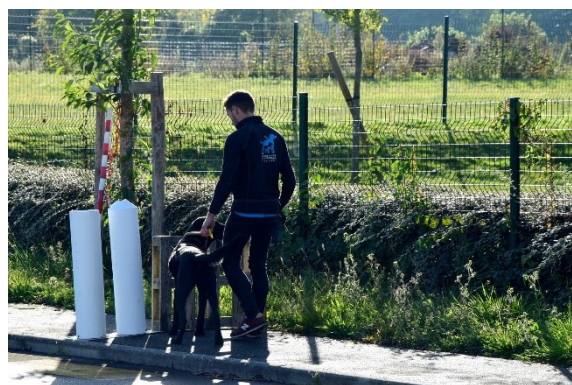
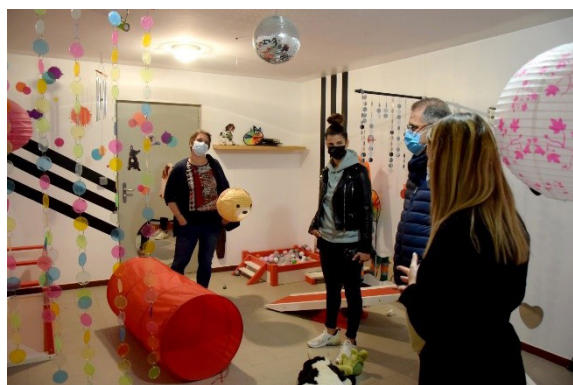
La vie à Réau

Réau s'engage dans la cause animale avec les chiens guides d'aveugles



Le 19 octobre dernier, Monsieur Le Maire, accompagné de Nathalie Kleczinski et Virginie Padua, conseillères municipales et de Méline Kleczinski, présidente de Réau Jeunes, visitaient **l'Ecole des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France située à Coubert.**

L'engagement de la commune en faveur de la cause animale s'intensifie et nous avons à cœur de travailler avec cette association qui améliore la vie des personnes déficientes visuelles, grâce aux chiens guides d'aveugles. De plus, la visite nous a confortés dans l'idée que le bien-être animal était au cœur de l'éducation des dizaines de chiens du centre de Coubert.



Dans cette école, jusqu'à 49 chiens peuvent être formés à devenir des aides indispensables à la vie de la personne malvoyante ou non-voyante. Les chiens sont en famille d'accueil jusqu'à leur un an pour ensuite rentrer en éducation jusqu'à leurs 2 ans.

Ils restent actifs jusqu'à l'âge maximum de 10 ans puis sont proposés à l'adoption à leur maître ou à son entourage.

L'école forme des chiens guides d'aveugles dans le plus pur respect de l'animal... Les chiens peuvent même se détendre dans une salle de balnéothérapie !

La vie à Réau

Réau s'engage dans la cause animale avec les chiens guides d'aveugles

Dans le prochain numéro de votre journal, nous reviendrons sur la collecte animale du 11 décembre. Et nous vous tiendrons au courant des futures manifestations que nous envisageons avec les chiens de Coubert... De beaux programmes à venir !



Le centre de Coubert en détail

Depuis près de 45 ans, bénévoles, éducateurs et formateurs de l'association des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France travaillent main dans la main pour améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes déficientes visuelles. Le champ d'action de l'association s'étend sur l'Île-de-France.

Au sein des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France, les équipes, salariées comme bénévoles, se mobilisent ensemble autour de trois grandes missions :

- Éduquer et remettre des chiens guides à des personnes déficientes visuelles,
- Assurer la formation de la personne déficiente visuelle (locomotion, stage de remise) et le suivi de l'équipe (maître & chien guide),
- Informer et sensibiliser le public au handicap visuel.

L'éducation et le suivi d'un chien guide sont des processus longs et coûteux : ils durent environ 10 ans et coûtent 25 000 euros. Ce montant comprend les soins, les examens médicaux, le programme d'éducation, le suivi et l'alimentation. L'objectif étant de remettre gratuitement des chiens guides aux personnes déficientes visuelles.

La vie à Réau

Communiqué de presse - 28 juin 2019



ET SI VOUS DEVENIEZ FAMILLE D'ACCUEIL D'UN FUTUR CHIEN GUIDE ?

Les Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France, située à Coubert (77170) est à la recherche de familles bénévoles pour accueillir un chiot et participer ainsi à l'éducation d'un futur chien guide d'aveugle.

Devenir chien guide d'aveugle : une formation rigoureuse

La formation des chiens guides d'aveugles est exigeante et rigoureuse et se décompose en deux périodes bien spécifiques : Le chiot est placé la première année au sein d'une famille d'accueil, chargée de lui apprendre les bases de l'éducation mais aussi de le sociabiliser. La famille joue un rôle primordial dans le processus de formation du chien guide d'aveugle. Elle lui permet bien entendu de grandir et de s'épanouir dans une atmosphère familiale en partageant des moments de tendresse mais la famille d'accueil va surtout lui apprendre les bases de l'éducation. Habillé d'un petit gilet bleu « Elève chien guide », le chiot découvre peu à peu les lieux où il devra plus tard guider les pas de son futur maître non ou malvoyant. Pour aider les familles d'accueil, les Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France organisent mensuellement des cours individuels et collectifs. Des moments de partage durant lesquels familles et éducateurs peuvent notamment échanger sur les problèmes rencontrés dans l'éducation du chiot.

À l'âge d'un an, le chien débute sa formation au guidage dispensée par un éducateur diplômé. Son éducation porte sur l'obéissance, la marche en avant, l'évitement des obstacles, les traversées de rues... mais aussi emprunter les transports en commun. Après 6 à 9 mois de formation, le chien sera prêt à être remis gratuitement à une personne déficiente visuelle.

Les indispensables

1. Être disponible pour venir aux cours individuels et collectifs prodigués chaque mois et accompagner quotidiennement le chien afin qu'il découvre différents environnements et situations.
2. Emmener progressivement le chiot dans tous les lieux publics (ville, centre commercial, gare, animalerie...) ; sans oublier les transports en commun à emprunter régulièrement (même si cela ne fait pas partie de votre quotidien).
3. Le chiot apprend progressivement à rester seul. Si vous travaillez, il faut avoir la possibilité de l'emmener avec vous.

Devenir famille d'accueil, c'est aussi s'engager en faveur du handicap visuel et soutenir la cause du chien guide d'aveugle.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le pôle pré-éducation au 01 64 06 73 82

À propos des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France

Depuis sa création en 1975, bénévoles, éducateurs et administrateurs de l'association des Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France travaillent main dans la main pour améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes déficientes visuelles. Depuis plus de 45 ans, ce sont près de 535 chiens qui ont été éduqués avec bienveillance et remis gratuitement. Autant d'équipes qui ont été formés à travers l'Île-de-France.

INFOS PRATIQUES

Contact presse : Chloé Foiratier, Chargée de communication - 01 64 06 73 82 - com@chiens-guides-idf.fr
Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France - Lieu-dit « Le Poteau » R.D. 319 - 77 170 Coubert - www.chiens-guides-idf.fr

La vie à Réau

Portraits des élus

Elodie ARZUR

Où êtes-vous née ? Quelle est votre situation familiale ? Où habitez-vous à Réau et depuis combien de temps ?

Je suis née à Melun et j'ai vécu mon enfance dans le bourg de Réau. Actuellement pacsée et mère de deux enfants, j'habite dans le hameau d'Ourdy avec ma famille depuis 2017.

Quelles raisons vous ont amenée à vous investir dans la vie municipale ? Avez-vous fait partie d'une équipe municipale avant ?

Ayant passé ma tendre enfance à Réau, je souhaite par mon investissement dans la vie municipale participer à l'évolution de la commune afin de préserver au maximum son caractère et son identité. Je n'ai pas fait partie d'une équipe municipale par le passé.

Quelles sont vos attributions au sein du Conseil Municipal ?

Je participe aux commissions urbanisme, travaux, budgétaires et appels d'offres. Ces commissions ont été choisies en relation avec mon parcours professionnel de gestionnaire budgétaire et de marchés publics au sein de diverses structures. Je mets à disposition de la commune mes compétences budgétaires et juridiques dans les travaux (procédure juridique, suivi administratif et financier de chantier...). Je tiens à ce que la ville se développe raisonnablement avec de bonnes pratiques de suivi pour éviter tout désagrément par la suite.



Quels sont vos projets pour Réau ?

Je n'ai pas de grands projets pour Réau en termes de développement. Je rejoins la plupart des habitants de la commune sur la nécessité d'un centre-bourg avec des commodités pour l'animer. Aujourd'hui, je ne parle pas de projet mais d'un souhait axé sur la culture et le partage entre les générations. Celui-ci se dessine par la création d'un grand parc urbain qui permettrait de relayer une identité et l'état d'esprit de village que j'ai toujours connus. Les plus jeunes pourraient y jouer et s'y épanouir en toute sécurité dans un lieu dédié et en respect de chacun, les autres générations s'y détendre et y partager des moments conviviaux. J'imagine ce parc avec de grands espaces verts, des aires de jeux à thème pour les enfants et du mobilier urbain pour contempler la nature, organiser des pique-niques et par exemple la mise à disposition de tables de jeux d'échecs, d'hôtels à insectes... Après les aménagements de voirie intervenus sur la commune, il me semble qu'il est temps de penser au développement de lieux de rencontre pour tous. J'imagine déjà les enfants traversant le bourg pour se rendre au parc et y jouer ensemble et y découvrir la nature sous toutes ses formes .

La vie à Réau

Portraits des élus

Farid BA IDRIS



Où êtes-vous né ? Quelle est votre situation familiale ? Où habitez-vous à Réau et depuis combien de temps ?

Je suis né le 7 octobre 1962 au Maroc. Je suis arrivé en France en 1982 afin de poursuivre mes études supérieures à l'université de la Sorbonne à Paris. J'ai obtenu une licence et une maîtrise en lettres et linguistiques françaises.

Je suis marié et père de trois filles de 21, 17 et 11 ans. J'habite au hameau d'Ourdy depuis maintenant 16 ans, après avoir déménagé de Corbeil-Essonnes à l'arrivée de ma cadette. Il nous fallait un espace plus grand pour la famille, donc nous avons fait construire dans le hameau. Ma famille a été séduite par le charme de ce petit village qui offre à la fois le cadre paisible de la campagne et l'opportunité d'être à proximité d'une importante infrastructure commerciale.

Quelles raisons vous ont amené à vous investir dans la vie municipale ? Avez-vous fait partie d'une équipe municipale avant ?

Le contact humain, l'entraide et l'utilité à chacun ont toujours fait partie de mes valeurs primordiales.

Communicatif et sociable, j'aime m'investir pleinement dans la vie de ma commune. C'est dans cet esprit que j'ai toujours participé aux événements festifs ou autres. Cela à mon sens permet sans aucun doute de mieux se connaître, d'entretenir un bon relationnel et de se respecter entre voisins.

Au sein du conseil municipal avec les autres élus, nous nous portons garants des demandes et du confort des réaltais : le fait d'œuvrer pour le bien commun m'a plu, d'autant plus que l'on contribue au développement de la commune.

Les années du 1er mandat en 2014 ont été très enrichissantes et m'ont permis de mieux connaître les rouages d'une collectivité et les démarches administratives nécessaires pour faire avancer les projets municipaux. Le travail en commission est un point primordial de la vie de l' élu. Nous sommes vraiment au cœur des dossiers pour apporter notre expertise. Je me rends compte de l'importance de nos prises de décision et de l'impact que cela peut avoir sur l'évolution et la vie globale de la commune.

Quelles sont vos attributions au sein du Conseil Municipal ?

Je suis élu délégué au conseil municipal des jeunes et je fais aussi partie de la commission jeunesse, sports et associations.

Quels sont vos projets pour Réau ?

Je souhaite multiplier les activités organisées pour les jeunes, les aider à découvrir de nouveaux horizons, à s'épanouir en exprimant leurs talents. Mon accompagnement aux jeunes élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) s'inscrit dans cette perspective. Mon but est de leur permettre de participer activement et de façon citoyenne à la vie de la commune, leur apprendre à exprimer leurs idées, à en être porteur et partager leurs opinions avec celles des autres. C'est aussi de bien les initier au respect de l'environnement, à la solidarité et au développement durable.

Pour moi la jeunesse, c'est l'avenir !

La vie à Réau

Portraits des élus

Daniel BAUDIN

Où êtes-vous né ? Quelle est votre situation familiale ? Où habitez-vous à Réau et depuis combien de temps ?

Je suis né en Seine et Marne, à Provins et suis âgé de 73 ans. Je suis veuf depuis 2003 et j'ai eu deux fils qui sont décédés. L'aîné, Florent, était employé à la commune.

J'avais 9 ans lorsque mes parents se sont installés à Réau en 1957. J'ai fait le choix de rester y vivre à l'âge adulte et j'ai acheté une maison dans le bourg.

Je suis maintenant retraité depuis plusieurs années. Auparavant, comme un certain nombre de Réaltais, je travaillais à la SNECMA. J'ai également travaillé une vingtaine d'années pour Monsieur Jean GARNOT, en qualité d'homme toutes mains et j'ai effectué des travaux saisonniers tels que les moissons.

Quelles raisons vous ont amené à vous investir dans la vie municipale ? Avez-vous fait partie d'une équipe municipale avant ?

J'ai répondu favorablement à la demande d'Alain AUZET dès 2014, lorsque celui-ci a constitué son équipe municipale et j'ai été réélu en 2020. Je suis d'un naturel serviable et étais prêt à me réinvestir pour mon village. Je ne suis pas novice pour autant. Je suis impliqué de longue date dans la vie communale puisque j'ai fait partie des conseils municipaux de 1983 à 2008 en qualité de conseiller municipal mais aussi de 1er adjoint. J'apprécie avant toute chose l'esprit d'écoute et de dialogue dans lequel les conseils municipaux se déroulent.



Quelles sont vos attributions au sein du Conseil Municipal ?

Au sein du conseil municipal je fais partie de la commission urbanisme et travaux et de la commission appel d'offres et je représente la commune au SMITOM.

Dans le mandat actuel, je suis adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des travaux.

Quels sont vos projets pour Réau ?

Attaché à ma commune, je souhaite une maîtrise des finances et un développement progressif et raisonné qui vont dans ce sens et dans celui du maintien de la qualité de vie de notre village.

La vie à Réau

Le budget participatif écologique de la région Ile-de-France

Depuis trois ans, la région Île-de-France subventionne certains projets déposés par des communes, particuliers ou associations. Ces projets doivent être validés par le Maire et avoir attrait à l'environnement, la protection de la faune et de la flore ou la gestion des déchets.

Cette année, pour la première fois, nous avons déposé quatre dossiers qui ont été retenus par la Région.

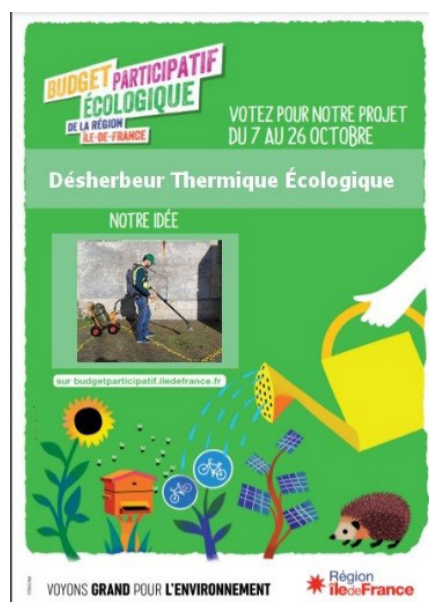
Ces projets, vous les connaissez puisque nous vous avons demandé de voter pour les soutenir !



Nous avons déposé le projet d'un poulailler pour l'école. Celui sera géré par la société Ecococotte !

Une belle manière de gérer nos déchets alimentaires à la cantine, en incitant les enfants à découvrir ces animaux de basse-cour.

Un projet financé à hauteur de 80% pour la région, soit une subvention de 1200€.



Le second projet concernait l'achat d'un désherbeur thermique pour notre service technique.

Ce désherbeur totalement écologique va leur permettre de gagner du temps en désherbant par brûlage. Ce qui permet une repousse plus lente.

Le projet a été financé à hauteur de 70% pour la région par une subvention de 1813€.

La vie à Réau

Le budget participatif écologique de la région Ile-de-France (suite)



Le troisième projet déposé concernait l'achat d'hôtels à insectes et de cabanes à mésanges. Protéger la biodiversité est devenu essentiel pour nos villages. Les mésanges étant de redoutables prédateurs de chenilles processionnaires, elles nous permettront de lutter écologiquement contre ces nuisibles. De jolis hôtels à insectes seront donc bientôt installés dans tout le village !

Le projet a été financé à hauteur de 80 % pour la région, soit une subvention de 1021,30€.



Le dernier projet portait sur une table de tri pour la cantine de l'Ecole de la Colombe.

La mise en place d'une table de tri permettra aux personnels communaux de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire. Mais cela permettra aussi de pouvoir diriger les déchets vers le compostage, le tri d'emballage ou le poulailler.

Le projet a été financé à hauteur de 80% pour la région, soit une subvention de 1197,60€.

Nous pourrions donc compter sur une enveloppe de **5231,90€** de subventions que la région nous offre pour concrétiser nos projets, il restera un coût de 1724,10€ à la charge de la commune.

Si nous avons pu obtenir ces subventions, **c'est grâce à vos votes** pour nos projets et **nous vous en remercions chaleureusement**.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'installation des différents éléments subventionnés dans notre journal et sur les réseaux sociaux.

Le budget participatif devrait être reconduit par la région en 2022, et nous avons besoin de vos idées pour déposer des projets écologiques... Elles sont les bienvenues sur reau.actualites@gmail.com

La vie à Réau

Élection du quatrième Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes, composé de jeunes âgés de 10 à 16 ans, est un lieu de propositions et de réflexion. Créé en 2015, il a été renouvelé pour la troisième fois. Son objectif : l'éducation et la responsabilisation des jeunes. S'associer à différents projets, interpellier les élus, monter et suivre un dossier, organiser des événements... telles sont les tâches des jeunes conseillers municipaux, élus pour un mandat de deux ans.

Le Conseil revêt une dimension pédagogique, en permettant d'initier les jeunes au civisme et en leur inculquant les règles de la vie en société. Intégrés aux projets locaux, les jeunes conseillers tendent ainsi à mieux s'épanouir en s'impliquant dans la vie locale.

Le Conseil Municipal des Jeunes joue un rôle citoyen dans la vie de la commune et est à chaque nouveau mandat associé à la réalisation d'un ou de plusieurs projets. Les jeunes élus participent à des cérémonies commémoratives, aux journées du Patrimoine ou lors des fêtes de fin d'année, ils organisent aussi des soirées jeunes avec DJ, etc.

Être élu au Conseil Municipal des Jeunes c'est :

- Représenter la jeunesse réaltaise en relayant les points de vue positifs des jeunes mais aussi ce qui peut être amélioré
- Proposer des idées
- Réfléchir et participer à la vie de la commune de REAU
- Mener des actions pour les habitants de la commune



Les prochaines élections au CMJ pour le quatrième mandat se dérouleront vers la fin du mois d'Avril 2022.

Les jeunes âgés de 10 et 16 ans peuvent dès à présent présenter leur candidature accompagnée de l'autorisation parentale en déposant les formulaires joints remplis à la mairie avant la date limite.

La vie à Réau

« Lu dans la presse »

Le 17 novembre 2021



Le prix Interallié décerné à Mathieu Palain pour son livre sur Toumany Coulibaly.

C'est l'histoire d'une amitié qui est née dans un parloir de prison. Dans « Ne t'arrête pas de courir », le récit primé, Mathieu Palain raconte la vie de Toumany Coulibaly, un athlète de haut niveau tombé dans la délinquance.



Mathieu Palain a reçu le prix Interallié pour « Ne t'arrête pas de courir »
AFP/Bertrand GUAY.

Ils sont tous les deux nés en 1988 et ont grandi dans l'Essonne. Le prix Interallié a été décerné mercredi à Mathieu Palain pour « Ne t'arrête pas de courir » (éditions de l'Iconoclaste), un roman sur Toumany Coulibaly, champion de France du 400 mètres en salle en 2015, condamné pour des cambriolages à répétition. Après deux ans d'échanges réguliers au parloir de la prison de Réau (Seine-et-Marne), ils sont devenus amis.

Toumany Coulibaly est une énigme. Pourtant, Mathieu Palain a l'impression de pouvoir le comprendre. « Je lui ai d'abord écrit une lettre dans laquelle je lui disais que je voulais le rencontrer, retrace l'auteur, attablé dans un restaurant parisien. Pendant un an, je n'ai pas eu de réponse. Puis, un jour, j'ai reçu un texto : Salut Mathieu c'est Toumany », expliquait le mois dernier l'auteur au Parisien.

Toumany Coulibaly est aujourd'hui sorti de prison, et a lu le livre. « Il a beaucoup de mal à le lire. Il me disait au début : je l'ouvrais, je lisais deux lignes, je le refermais, je passais des nuits blanches comme ça... Mais il l'a lu et il est capable aujourd'hui de le défendre. On a fait des interviews ensemble où il dit : c'est mon histoire. Il y a beaucoup de choses dans le livre qui ne lui plaisent pas mais c'est son histoire ».

Le sprinteur est aujourd'hui placé en semi-liberté. Il travaille comme comptable en Essonne. À la fin de sa journée, il profite de sa famille, puis rentre dormir au centre de semi-liberté de Corbeil-Essonnes. Il s'est installé dans la campagne essonnienne, loin de Vigneux-sur-Seine et du quartier.

« Pourquoi certains s'en sortent et d'autres pas »

« C'est complètement inattendu (...) C'est la première fois que je me retrouvais dans des listes » de prix littéraires, a déclaré à la presse le lauréat, dans le restaurant du quartier des Champs-Élysées où cette récompense est traditionnellement attribuée. « Je ressens absolument la distance entre ici et Vigneux-sur-Seine, et Ris-Orangis. Ça n'a rien à voir. (...) Dans une heure je ne suis plus là », a-t-il ajouté.

« Dans ce livre, j'essaie de répondre à la question qui me préoccupe depuis longtemps : pourquoi certains s'en sortent et d'autres pas », a expliqué Mathieu Palain à Livres Hebdo. L'écrivain l'a emporté au deuxième tour avec cinq voix, a annoncé le président du jury Philippe Tesson. Des voix sont aussi allées à Stéphane Hoffmann (« On ne parle plus d'amour »), qui était finaliste, et à Christophe Donner (« La France goy ») et Lilia Hassaine (« Soleil amer ») qui ne l'étaient pas.

La vie à Réau

Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2022

L'année 2022 signera le retour de notre concours des maisons ou balcons fleuris.



La commune de Réau se portera candidate au Label Villes et Villages Fleuris, et cela passera aussi par vos superbes jardins ou balcons.

Nous reviendrons vers vous pour les modalités précises dans le prochain Info Réau de Mars, mais d'ores et déjà, vous pouvez préparer vos plans et plantations.

Trois lauréats seront désignés par un jury que nous composerons au sein de la commune.

Les résultats du concours des maisons fleuries et de l'obtention de label seront connus courant de l'été 2022.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La vie à Réau

Stérilisation des chats

Nous constatons sur la commune que de plus en plus de chats errants se reproduisent. De nombreuses portées naissent chaque année, et nous devons mutuellement agir pour éviter une prolifération trop importante.

Même s'il n'est pas obligatoire de faire stériliser un chat, c'est pour le bien de tous que nous devons agir.

Stériliser un animal, ce n'est pas que l'empêcher de se reproduire et de provoquer des naissances qui aboutiront à des animaux errants et malheureux !

Stériliser un animal, c'est aussi le protéger d'un cancer mammaire pour les chattes ou testiculaire pour les chats.



La commune de Réau engagera très vite un partenariat avec l'Association Second Souffle Animal pour trapper les chats libres, les tatouer, les stériliser et les relâcher sur leurs territoires. Ou les proposer à l'adoption s'ils peuvent être sociabilisés.



Nous recherchons des familles d'accueil !

Dans le cadre d'un futur trappage et donc de stérilisation, nous recherchons des familles d'accueil qui pourraient s'occuper des chats en soins après l'intervention chirurgicale. Mais également des familles d'accueil qui accepteraient d'héberger un chat qui sera ensuite proposé à l'adoption.

Si vous désirez devenir famille d'accueil à Réau, faites-vous connaître sur reau.actualites@gmail.com

Merci de votre aide pour ces chats qui ne demandent qu'à retrouver un foyer !

Action sociale

Mutuelle vétérinaire

La commune de Réau s'engage dans la cause animale.

Par conséquent, le CCAS peut vous aider dans la prise en charge d'une mutuelle vétérinaire.

Le montant de l'aide est plafonnée à 30€ par an, par foyer et pour un seul animal de compagnie.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, **il faut justifier de un an de cotisation.**

Pièces à fournir :

- Facture acquittée
- Carnet de vaccination à jour de l'animal concerné
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Relevé d'identité bancaire

Des médailles d'identification Petlink sont en vente auprès de l'association Réau Jeunes au prix de 3 €.

Pour plus d'informations, contacter l'association sur l'adresse mail :

reaujeunes@gmail.com



Initiation à l'informatique

Le Centre Communal d'Action Sociale organise des séances d'initiation à l'informatique à destination des Séniors à partir de 70 ans.

Les séances sont prévues en Mairie de 17h30 à 18h30.

Dates des séances	Date limite de réservation
Mercredi 19 janvier 2022	Vendredi 14 janvier 2022
Mercredi 16 février 2022	Vendredi 11 février 2022
Mercredi 16 mars 2022	Vendredi 11 mars 2022
Mercredi 13 avril 2022	Vendredi 8 avril 2022

Le nombre de participants est limité à 3 par sessions. Les participants devront être munis de leur ordinateur ou de leur tablette.

Inscription obligatoire : ccas.reau@gmail.com ou 01.60.60.85.55



Action sociale

Le repas des Séniors

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur en janvier 2022, le repas des Séniors (réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus) aura lieu le

mardi 18 janvier 2022 à 12h

à la salle des fêtes sur réservation.

Comme tous les ans nous vous attendons nombreux !

Vous retrouverez le bulletin d'inscription dans votre Info Réau du mois de décembre.



Vaccination des Séniors

Les Séniors de plus de 65 ans ayant reçu les deux premières doses du vaccin contre le COVID-19 sont invités à contacter le CCAS afin qu'un rendez-vous soit pris pour le rappel (troisième dose).

ccas.reau@gmail.com ou 06.52.26.88.52



Action sociale

Plan grand froid

VAGUE DE TRÈS GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR



Attention vague de très grand froid

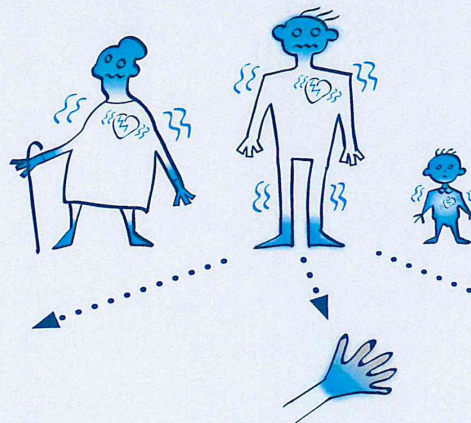


Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Je reste chez moi autant que possible en m'étant organisé à l'avance

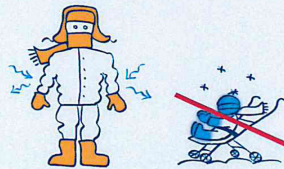


- J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).
- Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement une fois par jour.
- J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.
- Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.
- J'écoute à la radio les conseils des pouvoirs publics.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je dois absolument sortir, je suis prudent et je pense aux autres



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.

Le très grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Si je dois absolument utiliser ma voiture



- Je vérifie le bon état de fonctionnement général : huile, batterie, éclairage, plein d'essence.
- Je prépare des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.
- Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

TEMA/COOPERATE © Alexis / C.Manchal - RéA - V-0172-201-1611



Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • social-sante.gouv.fr • www.santepubliquefrance.fr



Urbanisme et travaux

Le méthaniseur « Sénart Bio energie »



Les travaux de construction du méthaniseur « Sénart Bio Energie » se poursuivent.

Le raccordement au réseau de gaz devrait être réalisé en fin d'année.

Pour rappel, le démarrage de l'installation est prévu pour début 2022 et une première injection de gaz dans le réseau dans le courant du 1er trimestre 2022.

Le déconditionneur de biodéchets

Accolé au méthaniseur, un déconditionneur de biodéchets s'élèvera dans les prochains mois, le permis de construire ayant été obtenu.

Les biodéchets, une fois broyés, alimenteront le méthaniseur voisin.

Exploité par la société Moulinot, spécialiste du recyclage des biodéchets depuis plusieurs années, il ne sera toutefois pas en fonctionnement avant fin 2023.

La future mairie



Les travaux de gros œuvre de la future mairie sont à présent quasiment terminés, et la commune va pouvoir prendre possession du bâtiment dans les prochains mois, pour un montant de 750 000 € HT.

Des demandes de subventions vont être formulées dans le cadre d'un contrat rural.

Les travaux d'aménagement devraient commencer à l'automne 2022 et les employés communaux en prendront possession au cours du premier semestre 2023.

Urbanisme et travaux

La future mairie (suite)



La ferme des Saints-Pères



Les travaux de gros œuvre de la future mairie étant à présent quasiment terminés, les travaux de réhabilitation de la Ferme des Saints-Pères en logements et commerces sont à présent entrés dans leur phase finale. L'aménagement de la place future place publique va se poursuivre avec la mise en œuvre d'un revêtement en stabilisé et la plantation de 4 arbres sur le grand carré central.

Le ravalement des murs des bâtiments rénovés sera bientôt réalisé.

Travaux communaux



Plantations rue d'Ourdy / rue de la Carrière et carrefour RD305/rue d'Ourdy

Tous les travaux d'aménagement des rues d'Ourdy et de la Carrière, et la création d'un plateau surélevé sont achevés depuis le mois de septembre, à l'exception des plantations.

C'est désormais chose faite. Plusieurs parterres de fleurs ont été réalisés (au niveau du plateau surélevé et à l'entrée de la rue de la Carrière).

Il faudra désormais attendre le printemps pour voir ces plantations prendre leur volume et fleurir, pour notre plus grand plaisir.

Urbanisme et travaux

Aménagement d'un parking rue Frédéric Sarazin



Les travaux d'aménagement d'un parking de 15 places rue Frédéric Sarazin ont démarré début novembre.

Un mur de séparation avec les habitations voisines a été construit.

Les raccordements aux réseaux (eaux pluviales et éclairage public) ont été réalisés. L'aménagement du parking est désormais en cours.

C'est l'entreprise COLAS qui est en charge de ces travaux.

Aménagements de voirie à Ourdy



Un trottoir a été aménagé rue des Bergers, entre l'allée d'Esseune et l'arrêt du car scolaire.

Une traversée piétonne a également été réalisée dans ce cadre afin de permettre aux enfants d'accéder à l'arrêt du car avec un peu plus de sécurité.

Un bateau a par ailleurs été aménagé à proximité, devant une habitation récemment construite.

Réparations de voirie

Une campagne de réparation de la voirie communale a été menée par l'entreprise EUROVIA courant Novembre.

Plusieurs nids de poule s'étaient formés ces derniers mois.

Dossier

Les référents

Réaltaises, Réaltais...

Notre village s'agrandit et nous voulons garder une proximité avec vous. Le numérique et les réseaux sociaux ont pris une part importante dans notre mode de vie et l'aspect humain de nos relations ne doit pas être négligé.

Pour cela, nous allons, comme évoqué lors de notre programme électoral, mettre en place des référents de quartier. Vous trouverez un élu proche de chez vous, et c'est cette proximité avec « Vous » qui permettra de relayer les informations sur la vie de son quartier, et de tisser des liens.

Votre référent sera à l'écoute, il sera un maillon supplémentaire entre la population et le conseil municipal. Il permettra de montrer qu'avec les développements de la commune (projets à l'étude, aménagements des espaces publics, services...), nos élus n'oublient en rien la réalité du terrain, vos aspirations, le cadre de vie et le bien commun de ses administrés.

Son rôle sera d'écouter les propositions et suggestions des habitants (déplacements, transport, lieu de vie, accueil de nouveaux habitants...)

L'élu référent de quartier est porteur de projet en conseil municipal mais aussi le relais des habitants. Cette proximité et ces échanges permettront une meilleure compréhension des besoins et des attentes de chacun. Le référent aspire à un dialogue transparent avec « Vous » afin d'échanger de manière constructive pour un futur commun.

Nos référents sont tous volontaires dans cette démarche, ils se veulent accessibles et ouverts au dialogue. Alors n'hésitez pas !

Une réunion annuelle par quartier sera organisée.

Au plaisir de vous rencontrer !



Joffrey Escarquel

joe.reau7550@yahoo.com



Loïck Brouazin

loickbrouazin@outlook.fr



Isabelle Vimont

isamidala@hotmail.com



Sébastien Lequertier

sebastien.lequertier@gmail.com

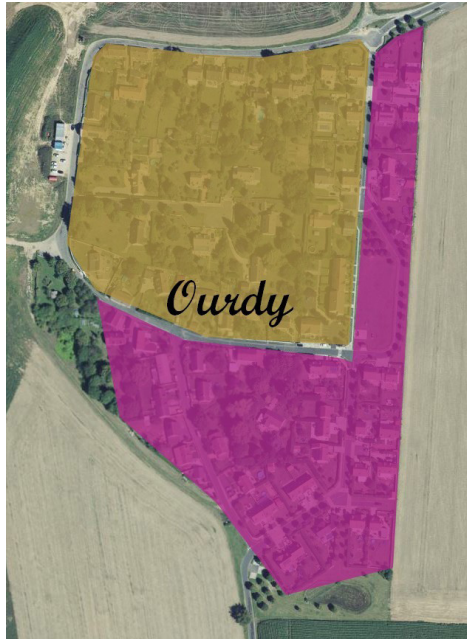


Daniel Baudin

daniel_baudin@hotmail.fr

Dossier

Les référents



Dominique
David
domi-david@wanadoo.fr



Elodie
Arzur
elodie.reau@gmail.com



Farid
Ba Idris
farid.baidriss@gmail.com



Virginie
Padua
virginie.padua@gmail.com



Nathalie
Kleczinski
fred.klec77@gmail.com



Nathalie
Harzoune
natestrella221@gmail.com

Dossier

Rappel objets encombrants

À Réau, la collecte des encombrants se fait le mardi matin, les encombrants sont à déposer le lundi soir à partir de 18h. Les déchets non ramassés doivent alors être récupérés par le propriétaire et déposer à la déchetterie de Réau. Voici les objets encombrants autorisés en dépôt sur le trottoir :



Ces autres déchets doivent être déposés à la déchetterie aux heures et jours d'ouverture de la déchetterie indiqués ci-dessous :

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

MEUBLES, MIROIRS ET VITRES

CARTONS PLIÉS ET VIDÉS, POLYSTYRÈNES

DÉCHETS VÉGÉTAUX, BÛCHES ET TRONCS

GRAVATS, SANITAIRES ET POTERIES

DÉCHETS TRAVAUX : PLÂTRES, LAINE DE VERRE, FERRAILLES ET REVÊTEMENT DE SOL

DÉCHETS DANGEREUX : PEINTURES, PRODUITS PHYTOSANITAIRES, AMPOULES, PILES, BATTERIES...

HUILE DE VIDANGE ET BATTERIE

PNEUS DÉJANTÉS ET NON LACÉRÉS

BOUTEILLES DE GAZ ET EXTINCTEURS

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES*

VOTRE DÉCHÈTERIE

Conditions d'accès, horaires et liste des déchets acceptés et refusés : www.lombrie.com ou www.siredom.com

POUR LES COMMUNES DE GRAND PARIS SUD

LES SERVICES ET-MARNE

LES SAVOIR-VOUS ?

* Objets d'équipement électroménager et électromécanique (MEE) : appareils et multimédias, gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur...), petit électroménager (cafetière, sèche-cheveux, baladeur...).

Les objets sont admis de préférence les équipements usagés lors de l'achat d'un nouveau modèle et les objets et de limiter au maximum l'impact financier de la collecte et du traitement sur le tiers d'origine responsable.

Dossier

Rappel objets encombrants

Nous sommes de plus en plus confrontés à des dépôts sauvages de déchets verts sur les accotements de notre village... Pour rappel, les dépôts sauvages sont passibles **d'une amende pouvant aller jusqu'à 750€ en cas d'utilisation d'un véhicule pour transporter les déchets.**

IMPORTANT : Les weekends, les passages en déchetterie pour le dépôt des déchets verts est limité à 2 passages, pour cause de non-disponibilité des camions pour vider les bennes. Prenez donc vos dispositions et ne les déposez pas sur les bas-côtés en sortant de la déchetterie !

Voici les déchets verts qu'il vous est possible de déposer sur le trottoir les mardis soir, pour une collecte les mercredis matin :



Il apparaît que, parfois certains fagots ne sont pas ramassés, merci de nous en tenir informés sur travaux@reau.fr afin que nous puissions contacter Grand Paris Sud, prestataire de la collecte des déchets dans notre commune.

ERRATUM Info Réau Octobre :



Lorsque vous déposez des encombrants sur le trottoir aux jours de collectes réglementaires (le mardi soir) et qu'ils ne sont pas ramassés le mercredi matin, vous êtes priés de les récupérer pour les déposer à la déchetterie.



A la page 40, vous pouviez lire que les encombrants sont à déposer le mardi soir pour un ramassage le mercredi matin !

Errare humanum est, le dépôt des encombrants est à faire le lundi soir pour un ramassage le mardi matin !!!

Dossier

Information SMITOM LOMBRIC

Halte aux emballages plastiques !

Dès 2022, de nombreux fruits et légumes seront concernés par cette mesure. Dans tous les cas, l'achat en vrac est conseillé pour limiter emballages et gaspillage. #zerodechet #antigaspi



Vers la fin des emballages plastiques autour DES FRUITS ET LÉGUMES en magasin

CES LÉGUMES seront sans emballage plastique à partir du **1^{ER} JANVIER 2022**
(sauf les légumes les plus fragiles ou vendus par lots de plus de 1,5 kg)



poireaux, courgettes, aubergines, poivrons, concombres, pommes de terre et carottes*, tomates rondes, oignons et navets*, choux, choux-fleurs, courges, panais, radis, topinambours, légumes racines.

*les pommes de terre, carottes, oignons et navets primeurs, c'est-à-dire récoltés au printemps, avant leur pleine maturité, seront concernés ultérieurement (avant fin 2026).

CES FRUITS seront sans emballage plastique à partir du **1^{ER} JANVIER 2022**
(sauf les fruits les plus fragiles ou vendus par lots de plus de 1,5 kg)



pommes, poires, bananes, oranges, clémentines, kiwis, mandarines, citrons, pamplemousses, prunes, melons, ananas, mangues, fruits de la passion, kakis (sauf fruits mûrs à point).

TOUS LES FRUITS ET LÉGUMES seront sans emballage plastique **D'ICI 2026**



Salades, mâches, endives, asperges, brocolis, champignons, tomates cerises, haricots verts, pêches, nectarines, abricots, raisins, framboises, fraises, myrtilles, cerises, mûres, groseilles, cassis, fruits mûrs à points, etc.

ecologie.gouv.fr

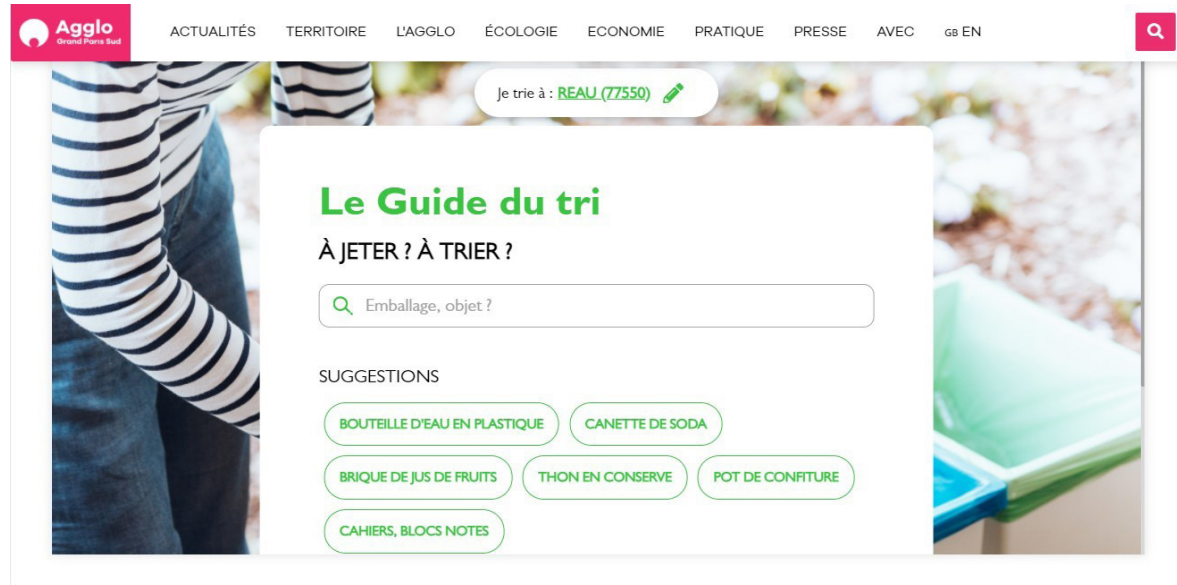
Dès le 1er janvier 2022, une trentaine de fruits et légumes seront vendus sans plastique. L'objectif est de réduire notre consommation d'emballages, notamment en plastique à usage unique, et constitue un levier dans le changement de nos habitudes de consommation génératrices de déchets.

Au plus tard en 2026, tous les fruits et légumes seront vendus sans emballage plastique.

Issu d'une large concertation des parties prenantes, acteurs économiques et représentant de la société civile, le décret prévoit un calendrier permettant de trouver et de déployer des solutions alternatives d'ici au 30 juin 2026, pour les fruits et légumes présentant un risque important de détérioration lors de leur vente en vrac. Par exemple, les pêches et abricots, les fruits mûrs à point, les graines germées, les fruits rouges ou encore les légumes « primeurs », c'est-à-dire récoltés au printemps, avant leur pleine maturité, bénéficieront de délais du 30 juin 2023 au 30 juin 2026. Un délai de tolérance de 6 mois est également prévu pour l'écoulement des stocks d'emballages.

Dossier

Le guide du tri



Vous vous demandez peut-être comment trier certains de vos déchets ? Ou dans quel bac jeter votre pot de crème en plastique ou tout autre déchet ?

Sur le site Grand Paris Sud, il existe un petit guide du tri très facile à utiliser pour savoir comment bien trier vos déchets.

Rendez-vous sur les **Consignes de Tri** pour en savoir plus !

<https://www.grandparissud.fr/collecte-et-traitement-des-dechets-hp/consignes-de-tri>

- Pour utiliser ce site, il faudra dans un premier temps indiquer la ville de Réau dans le moteur de recherches, les consignes de tri dépendent des centres de tri des déchets et ne sont donc pas universelles.
- Vous pourrez ensuite taper l'objet que vous recherchez, par exemple "crème fraîche" ou "viande" ou encore "couvercle". Plusieurs options s'afficheront dans un menu déroulant... Il vous suffira alors de choisir l'objet que vous recherchez pour savoir s'il doit finir dans la poubelle jaune, verte, ou dans un container de récupération sur la commune (verre notamment).

Un guide très pratique et très simple à utiliser !

Les services périscolaires

Les vacances d'automne au centre de loisirs

Les enfants nous racontent...

« Pendant les vacances d'automne, nous avons fait plein d'activités manuelles et sportives.

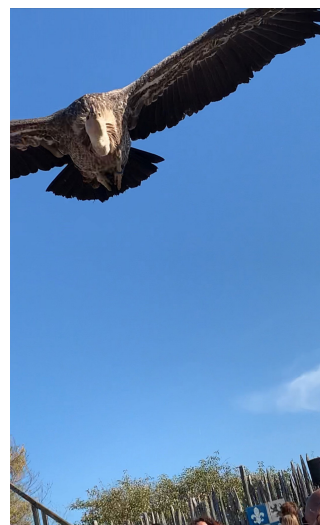
Le jeudi 28 octobre nous sommes allés à Provins. Nous avons vu des oiseaux, des aigles, des Caracaras, des hiboux, des chouettes et encore plein d'autres rapaces et autres oiseaux sauvages. Pendant le spectacle, nous avons eu la chance d'être au premier rang afin de pouvoir bien voir tous les rapaces. Nous avons eu la chance de voir les vautours voler juste au-dessus de nos têtes. De plus le soleil était au rendez-vous, nous avons eu un grand rayon de soleil malgré les averses de la veille.

Le vendredi 29 octobre, nous avons fait des gâteaux « araignées » de différentes tailles. Vers 17 heures, nous avons fait une grande fête. Tout le monde a dansé, les grands comme les petits. Un petit spectacle a été réalisé par les enfants.

Nous avons de supers animateurs au centre de la loisirs de Réau à l'école de la Colombe. »

Retour en images...

Sortie à Provins



Les services périscolaires

Journée Halloween



Les services périscolaires

Animation « glaces » pendant la pause méridienne

Le jeudi 21 octobre dernier, les enfants de l'école de la Colombe ont pu profiter d'une animation glace proposée par notre prestataire de service...

Une bonne glace vanille-Kinder Bueno fabriquée sur place qui a ravi les papilles de tous les enfants ! Miam !



Plusieurs animations sont proposées tout au long de l'année (crêpes, gaufres, barbabapas) et à chaque fois c'est succès assuré !

Préinscriptions en maternelle

Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2022, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2019 et des enfants nouvellement arrivés à Réau.

Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire.

Vous pourrez alors confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de La Colombe, Madame Sandrine COUTINHO.

La vie associative

Happy Halloween

Le samedi 6 novembre dernier, l'association Réau Jeunes organisait sa première « Journée Halloween ». Au programme, spectacle de magie, goûter et soirée pour s'amuser !

Le spectacle de magie était époustouflant et a ravi les petits et les grands qui avaient fait le déplacement. Retour en image sur la prestation de notre magicienne Elfia :



L'horrible soirée Halloween fut également un joli succès, animée de mains de maître par notre maire-adjoint, Laurent Martial, qui a déchaîné les foules jusqu'à une heure tardive.



Nous remercions tous les bénévoles, et bien sûr les participants qui ont fait de cette journée, une réussite... Nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles horribles aventures !

La vie associative

Harmonie et Équilibre



Harmonie & Equilibre De Réau



Qi Gong 氣功



Disperser le stress et l'anxiété



Assouplir et renforcer le corps



Renforcer les forces vitales



Améliorer la concentration



Améliorer la défense Immunitaire



Harmoniser le corps et le mental

Des ateliers de Qi gong animés cette année par notre Professeur Mieu-Chan DAY seront renforcés avec les exercices d'automassages et méditation active de la médecine traditionnelle chinoises pour renforcer notre défense immunitaire face à l'épidémie, aussi les exercices pour la prévention de l'ostéoporose et de l'arthrose après un certain âge.

Sophrologie



Des ateliers hebdomadaires de Sophrologie de Bien-être sont animés par notre Sophrologue Céline TALBOTEC

1 séance tous les jeudis :
Qi gong 18h00 à 19h00
Sophrologie 19h15 à 20h15
1 rue Frédéric Sarazin 77550 Réau
Salle des Fêtes

Renseignements :
Mireille ANDREANI - Présidente
Tél. 06 83 95 18 42
Christine TROMBERT - Trésorière
Tél. 06 30 03 80 16

Qi Gong :
Thérapie énergétique traditionnelle Chinoise, elle vise à

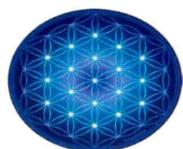
- Se détendre, disperser le stress et l'anxiété, lâcher prise
- Assouplir & renforcer le corps,
- Diminuer les douleurs chroniques du dos
- Augmenter les défenses immunitaires
- Harmoniser le corps avec le mental et renforcer les émotions positives.
- Lors de chaque séance : 15-20 mn de méditation de pleine conscience

Sophrologie :

- Eliminer les tensions pour se détendre
- Calmer le stress et l'anxiété
- Aide à gérer les émotions, les douleurs
- Prendre du recul, lâcher prise
- Retrouver le sommeil
- Renforcer les pensées positives

La vie associative

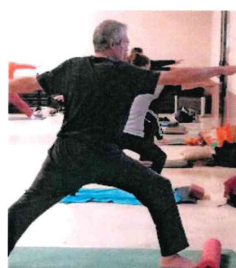
Réau Bien Être



Réau Bien-Être

Les cours de Hatha-Yoga ont repris en présentiel à la salle des fêtes tous les mardis soirs à partir de 19h (sauf vacances scolaires). Les cours sont dispensés par un nouveau professeur, Monsieur Jean-Claude Branche, qui nous initiera également tout au long de l'année à d'autres pratiques (yoga nidra...).

N'hésitez pas à venir essayer, vous serez les bienvenus !



Renseignements : Réjane VALTON – Tél : 06 81 74 62 67

Inscriptions : Maria REGANHA – Tél : 06 71 09 57 98

La vie associative

Dégustation du Beaujolais Nouveau organisée par le Comité des Fêtes

« Le comité des fêtes a organisé une dégustation du Beaujolais Nouveau le jeudi 18 novembre dernier.

Ce fût un franc succès.

Merci à tous de votre venue et ce super moment de convivialité ».

Les membres du bureau



Assemblée générale 2021 du Comité des Fêtes

L'assemblée générale annuelle du Comité des Fêtes se tiendra le :

**SAMEDI 8 JANVIER 2022
à 14 h à la salle des fêtes**

Info Grand Paris Sud

Jean-Jacques Fournier nous a quittés

Jean-Jacques Fournier, président fondateur et développeur de la ville nouvelle de Sénart et maire emblématique de Moissy-Cramayel est décédé à l'âge de 85 ans.

Jean-Jacques Fournier, président fondateur et développeur de la ville nouvelle de Sénart et maire emblématique de Moissy-Cramayel, a marqué le territoire et au-delà pendant près d'un demi-siècle, en mettant en œuvre sa vision innovante de l'aménagement de la région parisienne.

Jean-Jacques Fournier était de ces hommes rares, à la fois visionnaire, précurseur et profondément attaché à son territoire et à tous ceux qui y vivent et y travaillent. Il est à l'origine de la création du Carré Sénart et d'un nouveau mode de développement du territoire, entre ville et nature. C'était un président humaniste, unanimement reconnu par tous ceux qui travaillaient à ses côtés. L'agglomération de Grand Paris Sud et la ville de Moissy-Cramayel perdent aujourd'hui un grand homme et, avec lui, c'est un pan de l'histoire de notre territoire qui s'en va.



@République de Seine-et-Marne

Issu d'une fratrie de 8 enfants, Jean-Jacques Fournier est né à Moissy le 14 juillet 1936. Après des études dans les travaux publics, il crée une entreprise dans ce secteur, en 1967, qu'il dirige pendant près de vingt ans, avant de la céder en 1986, pour se consacrer pleinement à ses activités d' élu.

Dès 1965, il s'engage dans la vie publique et devient maire-adjoint, élu sur une liste de rassemblement des partis de gauche et de personnalités. Maire de Moissy en 1971, il est successivement réélu jusqu'en 2014, date à laquelle il se retire définitivement de la vie publique.

Info Grand Paris Sud

Jean-Jacques Fournier nous a quittés (suite)

Jean-Jacques Fournier a défendu les intérêts de sa ville et de ses habitants et plus largement de ceux de la ville nouvelle, en tant que président des différentes intercommunalités qui se sont succédé. A partir de 1975, il est élu président de la structure intercommunale Sénart-Villeneuve qui regroupe 4 communes, dont Moissy. Il commence à y imposer sa vision d'avenir pour la ville en participant à l'élaboration de la loi dite "Rocard" qui donne, en 1983, un nouvel élan aux villes nouvelles en clarifiant le partage des compétences.

Dans la suite de son engagement, Jean-Jacques Fournier est élu président du nouveau Syndicat d'agglomération nouvelle (San) de Sénart, en 1984, fonction qu'il occupe pendant trente ans, jusqu'en 2014.

Reconnu pour sa contribution à la réforme des villes nouvelles, il reçoit, en 1991, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur remis par Michel Rocard. En 2012, il est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur par Manuel Valls.

Décideur, bâtisseur, élu de terrain, Jean-Jacques Fournier a impulsé et accompagné le développement des quartiers de Moissy et la construction de la majorité des équipements encore en service aujourd'hui : écoles, centres sociaux, réhabilitation et extension des bâtiments de la mairie... Il a aussi accompagné la construction et la mise en réseau des équipements culturels ou sportifs : à Moissy, le cinéma La Rotonde, la salle de concert les 18 Marches, le centre aquatique, le parc omnisports, le conservatoire de musique... Il s'est aussi battu pour la réalisation du centre commercial Carré Sénart, comme lieu de centralité mais également pour le Théâtre-Sénart.

Passionné d'urbanisme et d'architecture, fort de ses expériences de bâtisseur, Jean-Jacques Fournier s'est aussi investi dans plusieurs structures sur la cité telles que l'Association française des villes nouvelles devenue l'Association française du développement urbain ou encore l'Association des maires des grandes villes de France.

L'ancien maire laisse derrière lui de multiples réalisations, une ville et une agglomération qui comptent dans la métropole du Grand Paris. Homme de conviction, les Moisséens se souviendront de lui comme d'un élu attentif et à l'écoute de tous.

Les obsèques publiques se sont tenues le jeudi 7 octobre, à 15 h, à l'église de Moissy-Cramayel, place du Souvenir.

Info Grand Paris Sud

Le Conseil de développement

Envie d'agir pour votre territoire ? Rejoignez le Conseil de développement !

Vous habitez l'une des communes de l'agglomération ? Vous avez des idées ? Vous avez envie d'une agglomération qui VOUS ressemble et qui NOUS rassemble ? N'hésitez plus ! Rejoignez le Conseil de Développement (CODEV) de Grand Paris Sud !

Le Codev, c'est quoi ?

- C'est un espace de dialogue entre les différents acteurs de la communauté d'agglomération : vous, les habitants, les élus et les services de l'agglomération.
- C'est une instance citoyenne indépendante. Son but : associer le plus grand nombre de citoyens aux réflexions concernant l'élaboration et la mise en œuvre de projets relatifs au périmètre communautaire.
- Son objectif : être une véritable instance partenaire de l'agglomération, essentielle à la démocratie participative SUR et POUR le territoire.

Comment fonctionne le Codev ?

Il est organisé sous forme de groupes de travail thématiques. Chacun peut, selon ses disponibilités et ses envies, y trouver sa place pour différentes activités : veille, animation d'ateliers, enquêtes.

Quels thèmes y sont abordés ?

Le CODEV s'attache à travailler des thématiques qui concernent et/ou transforment la vie quotidienne et qui sont en phase avec les enjeux du moment, bien sûr, de manière indépendante, mais toujours en étroite collaboration avec la communauté d'agglomération et les citoyens.

Côté méthode, le CODEV associe les acteurs du territoire, mais également les publics éloignés des institutions, recueillant leur avis et leurs idées pour produire des préconisations « représentatives ».

Ses sujets du moment, à titre d'exemples :

- Agriculture et alimentation,
- Schéma de Cohérence territoriale,
- Économie circulaire,
- Participation citoyenne,
- Numérique...

Envie d'apporter votre pierre à l'édifice dans les actions de Grand Paris Sud ? Rien de plus simple !

Contactez-nous par mail : codev@grandparissud.fr

Pour suivre toute l'actualité du Codev :

<https://www.grandparissud.fr/conseil-de-developpement>

Info Grand Paris Sud

Le Conseil de développement (suite)

Ils témoignent :

Lionelle REYNES-MARTIN, co-présidente du Codev (cadre dans la fonction publique, Soisy-sur-Seine)

« J'ai vu un article sur le Codev dans le magazine de l'agglomération et cela m'a interpellée. Je me suis dit : On peut apporter sa pierre à l'édifice des politiques publiques. L'échelle de Grand Paris Sud me convenait car c'est mon territoire.

J'avais très envie de réfléchir à une identité forte pour ce territoire qui intéresserait autant les jeunes de Grigny que les agriculteurs de Réau. Si on regarde le street art, il se passe des choses !

L'agglomération nous offre une vraie place et nous sommes bien soutenus par le service Participation citoyenne. Cette opportunité est à saisir pour travailler plus ensemble, élus, services et habitants ».

Florent MOURIOT, co-président du Codev (gérant de société à Corbeil-Essonnes)

« J'ai aussi candidaté suite à la parution d'un article.

L'échelle de l'agglomération est intéressante car, à mon sens elle est idéale pour apporter au territoire des préconisations à partir de nos expériences de notre vie quotidienne : on y vit, on y fait nos courses, on va à la piscine, au théâtre, au cinéma ...

Notre ambition, c'est de faire des propositions concrètes en amont, et pas que de donner notre avis dès lors qu'une décision est prise.

Il s'agit d'une vraie démarche de co-construction avec les élus, les services de l'agglomération et les habitants sur les grandes orientations des politiques publiques ».



Réau pratique

Horaires d'ouverture de la Mairie

Accueil téléphonique :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Accueil physique sur RDV uniquement :
Lundi, Mardi et jeudi
de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vendredi de 11h00 à 12h00

Jours de fermeture de la Mairie au public:
Mercredi et samedi toute la journée
Vendredi après-midi

Mairie
2 rue de la Croix des Anges
77550 RÉAU
01.60.60.85.55
accueil@reau.fr
Fax: 01.60.60.26.48
Site : reau.fr

Le port du masque est obligatoire en Mairie.
Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition en Mairie.
Accès limité à 2 personnes maximum.

Calendrier de passage de la balayeuse

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues aux dates suivantes : Jeudi 20 janvier 2022, Jeudi 17 février 2022, Jeudi 17 mars 2022

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.

Plan hivernal

Un plan de salage des routes communales a été établi. Il détermine la liste des routes qui seront salées si ces dernières sont considérées dangereuses : rue Frédéric Sarazin, rue de la Croix des Anges, tout le parcours du car scolaire.

Le salage des routes n'étant pas sans impact sur l'environnement, la Commune a décidé de saler les routes uniquement en cas de conditions climatiques sévères.

Pensez à rentrer vos véhicules afin de faciliter le passage de la déneigeuse.



Réseau pratique

Les chiens dits «dangereux»

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Un « chien dangereux » est un chien susceptible de représenter un danger, aussi bien pour les personnes que pour les animaux domestiques. Mais attention : si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux (article L211-11 du Code rural et de la pêche maritime), un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé ! Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques (article L211-12 du Code rural et de la pêche maritime).



Les chiens de catégorie 1

Il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types (chiens assimilables à une race par leurs caractéristiques morphologiques et non-inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) :

- Chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls »,
- Chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls »,
- Chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende d'après l'article L215-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Réau pratique

Les chiens de catégorie 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et 1 type :

- Chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier),
- Chiens de race Rottweiler,
- Chiens de type Rottweiler,
- Chiens de race Tosa.

Le permis de détention

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par **la mairie de sa commune** de résidence est soumise à 3 conditions :

- Posséder une attestation d'aptitude : pour ce faire, il est nécessaire d'avoir suivi une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Cette formation doit être délivrée par un formateur agréé. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner auprès de la DD(CS)PP du département ;
- Un chien de catégorie 1 ou 2 doit avoir réalisé une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale entre 8 mois et 1 an d'âge. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, il sera délivré un permis de détention provisoire au propriétaire ;
- Posséder les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux **qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende** ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- Les personnes mineures ;
- Les personnes majeures sous tutelle (sauf si autorisation par le juge des tutelles) ;
- Les personnes condamnées (crime ou peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin n°2) ;
- Les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien.

Réseau pratique

Location de la salle des fêtes

La Salle des Fêtes est louée exclusivement aux habitants de la commune pour leur propre manifestation.

La location s'effectue du vendredi soir au lundi matin.

Les tarifs :

Petite salle uniquement (avec cuisine) : 250 euros

Petite et grande salles (avec cuisine) : 450 euros

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes (*), la grande salle jusqu'à 140 personnes (*).

Les tables et chaises sont également fournies.

Les démarches :

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes, vous devez envoyer un courrier au plus tôt 6 mois avant la date choisie, en précisant la date, le type de manifestation et le nombre de personnes.

Si la salle est disponible, vous recevrez alors un courrier, accompagné du règlement, vous indiquant les formalités (paiement, chèques de caution, attestation d'assurance, remise des clefs).

(*) sous réserve du respect des mesures sanitaires en vigueur



Le calendrier de collecte dans votre journal

L'agglomération Grand Paris Sud - qui organise la collecte des déchets ménagers et recyclables dans votre commune - vous invite à trouver dans ce journal votre calendrier de collecte 2022. Le calendrier avec ses pictogrammes de couleur vous indique comment trier en fonction des bacs et des modes de collecte. Emballages en plastique, carton et papier, ordures ménagères, déchets verts, sapins de Noël... Repérez en un clin d'œil les jours de ramassage et, en fonction des déchets, les collectes en porte à porte, celles en apport volontaire et les adresses et horaires des déchèteries de votre secteur. Retrouvez également les consignes pratiques concernant le tri des déchets dans les différents bacs mis à votre disposition par l'agglomération. (Attention ! en cas d'erreurs de tri le contenu d'un bac ne peut être ramassé).

Un doute sur les consignes de tri ? dechets.grandparissud.fr

Et maintenant, à vous de trier !

La collecte des déchets verts fait une pause entre le 1er janvier et le 15 mars 2022 et à partir du 15 décembre 2022 mais on ramasse vos sapins et la déchèterie reste ouverte!

Réau pratique

Le calendrier de collecte dans votre journal (suite)

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS • RÉAU • 2022 •		
Sortir les bacs la veille, à partir de 18h / Les collectes n'auront pas lieu les 3 jours fériés suivants : 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} mai, et 25 décembre. ATTENTION : Pas de rattrapage		
 ORDURES MÉNAGÈRES	 DÉCHETS VERTS 1 bac + 5 fagots ficelés < 1,20 m	 VERRE Uniquement les pots, bocaux et bouteilles en verre
Lundi & jeudi	Mercredi du 16 mars au 14 décembre 🌲 Sapin de Noël (sans sac et non floqué) 12 janvier 26 janvier	Bornes d'apport volontaire
 EMBALLAGES & JOURNAUX MAGAZINES	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir, pots de peinture, huile de moteur...	 DÉCHÈTERIES Trouver une autre déchèterie ? dechets.grandparissud.fr
Mercredi 	Mardi Sortir les encombrants la veille, à partir de 18h	SMITOM - Lombric Lieu-dit Les Pleins - Réau 0 800 814 910 <small>Service & appel gratuits</small> Conditions d'accès et horaires : www.lombric.com
Une question ? services.urbains@ grandparissud.fr 0 800 97 91 91 <small>Service & appel gratuits</small>	Le tri c'est vous, la collecte c'est nous L'oglo Grand Paris Sud à vos côtés au quotidien	Tous les déchets se trient !  Un doute sur les consignes de tri ? dechets.grandparissud.fr



Événements à venir

Décembre 2021 - Numéro 56

- Le 10 janvier 2022 à 19h30 - Les voeux du Maire
- Le 18 janvier 2022 - Repas des Séniors
- Le 23 janvier 2022 - Loto / Galette organisés par le Comité des Fêtes
- Le 5 février 2022 - Soirée à thème organisée par Réau Jeunes
- Le 19 mars 2022 - Soirée Saint Patrick organisée par le Comité des Fêtes
- Le 21 mai 2022 - Escape Game organisé par Réau Jeunes

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur aux dates des manifestations indiquées.

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT, Méline KLECZINSKI, Virginie PADUA

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC à 650 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

